

MACRON EST EN GUERRE

NOUS SOMMES EN LUTTE

MALGRÉ LE CONFINEMENT

Pendant la première semaine de confinement, pour nous toutes et tous c'était d'abord la sidération face à une situation inédite depuis la fin de la première guerre mondiale où sévissait la grippe espagnole. Très vite, pendant la seconde semaine, les réseaux se sont recréés, la communication entre collègues et camarades s'est rétablie. Et les dernières annonces du gouvernement nous ont vite rappelé, bien que nous ne l'ayons jamais oublié, le sens de notre action syndicale. Ce document fait un petit tour d'horizon de la situation dans quelques secteurs professionnels de notre département avant une analyse plus globale.

Au réseau Stan de Nancy

Malgré les demandes répétées du syndicat Solidaires Transports, il a fallu attendre l'arrêté préfectoral du 15 mars pour que l'entreprise Keolis accepte que les chauffeur·euses ne soient plus en contact direct avec les usager·ères.

Aujourd'hui encore l'entreprise refuse de fournir aux salarié·es (technicien·nes et roulant·es) des gels, masques et gants. Certains terminus n'ayant pas de point d'eau pour se laver les mains, Kéolis daigne leur donner une petite bouteille.

Avec la baisse des rotations de bus, la direction n'a pas tardé à imposer repos compensateurs, RTT et congés et averti qu'elle dénoncerait tout exercice du droit de retrait, considérant que les mesures de protection sanitaires sont prises. Pendant ce temps le réseau communique à peu de frais, annonçant par voie d'affiches que les transports sont gratuits pour le personnel soignant.

Dans l'éducation

Au premier jour de fermeture des établissements scolaires, alors que tous les personnels étaient appelés à se rendre sur leur lieu de travail, SUD Education Lorraine a été le seul syndicat à réclamer l'annulation des réunions et à appeler clairement les personnels à ne pas y aller. Finalement la plupart des chef·fes d'établissements y ont renoncé, mais pas tous·tes.

Le syndicat dénonce la communication ministérielle mettant en avant la « continuité pédagogique » et l'efficacité des plate-formes de télé-enseignement (qui en fait fonctionnent mal). En réalité, cette pression mise par le ministère sur les enseignant·es fait fi des inégalités entre enseignant·es confiné·es qui ont des situations familiales différentes et surtout des inégalités entre élèves qui disposent plus ou moins d'un outil informatique adéquat et d'un accompagnement familial adapté. SUD Education appelle les collègues à ne pas avancer dans les programmes mais plutôt à maintenir un lien pédagogique, faire des remises à niveau, de l'approfondissement et inciter les élèves à s'ouvrir et se questionner sur le monde et la société.

A la SNCF

C'est sous la pression des syndicats que l'offre a été réduite à un aller-retour par jour sur chaque trajets. Il existe un grave problème avec la sous-traitance pour le nettoyage, les entreprises n'ayant pas formé leurs salarié·es à la désinfection et ne fournissant pas le matériel adéquat. SUD Rail dénonce notamment le fait que les activités de fret soient maintenues comme si de rien n'était alors que les distances et gestes barrières sont difficiles voire impossibles à respecter.



Chez les travailleur·euses sociaux·ales

Pour les demandeur·euses d'asile, les procédures réglementaires complexes continuent et l'administration maintient les délais imposés pour envoyer son dossier ou faire un recours. Les assigné·es à résidence doivent toujours pointer au commissariat deux fois par semaine. Tout cela malgré le confinement, avec des transports publics et un service postal réduits et alors que le Guichet Unique centralisé se trouve à Metz ou même à Strasbourg pour certaines procédures spécifiques.

Pour les personnes à la rue, c'est vraiment la guerre. A Nancy, brusquement le seul accueil de jour a fermé, plus de maraude, plus de repas distribué le soir, fin de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène. C'est au bout de quatre jours par l'unique volonté des travailleur·euses sociaux·ales que les maraudes ont repris. Ils et elles font face à un manque cruel de lieux d'hébergement auquel la préfecture et la mairie de Nancy répondent trop lentement, et à des injonctions stigmatisantes de directeur·rices d'associations sur qui aider et qui non.

Dans les associations de protection de l'enfance, le confinement est difficile pour les jeunes en internat et la violence présente. Il y a peu de matériel de protection sanitaire. Certain·es jeunes sont rentré·es dans leur famille et y restent confiné·es. Les professionnel·les sont inquiet·ètes, considérant qu'ils et elles pourraient être en danger. Dans d'autres services le suivi se fait à distance et on y rencontre les mêmes inquiétudes qu'en internat, voire plus pour certain·es en situation de grande précarité.

A Pôle Emploi

S'il n'y a pas de problèmes importants du côté des salarié·es, c'est surtout pour les bénéficiaires que nos camarades sont inquiet·ètes : Rien n'a été prévu sauf la rémunération des stagiaires et la prolongation des indemnités quand la fin de droits intervient en mars. Donc pas de revenus pour les fins de CDD, pour les intérimaires. Aucune souplesse n'est prévue pour celles et ceux qui auraient des difficultés à faire valoir leurs droits et notamment à obtenir des attestations d'employeurs injoignables, ni pour celles et ceux n'ayant pas accès à internet pour actualiser leurs droits. La direction refuse l'actualisation automatique, malgré la situation de confinement. Une situation comparable à celle à la CAF.

A La Poste

Le ministère de tutelle n'est pas à la hauteur de la situation. Par exemple, au centre financier de Nancy les collègues qui travaillent en brigade alternée ont reçu des gels tardivement et des lingettes périmées, charge à chacun·e de nettoyer son poste de travail avant de partir ! Tous les RTT sautent, car les horaires de brigade étant réduits, la hiérarchie estime que c'est déjà une fleur...

Côté distribution les facteurs n'ont pas de masque, pas de gants ; sur Vandœuvre les jours de distribution changent sans arrêt et les arrêts maladie se multiplient. Le tri d'avant tournée se fait dans des conditions de promiscuité inacceptables. Un vrai stress pour se rendre tous les jours au travail.

Sur la plate forme industrielle du courrier Lorraine, plusieurs droits de retraits ont été exercés, le syndicat a fait valoir un risque de danger grave et imminent pour protéger les collègues, DGI qui a été maintenu après plusieurs CHSCT extraordinaires. Pour l'instant la direction met en avant la nécessité pour les salarié·es de respecter les gestes barrière et fournit... des lingettes nettoyantes.

Dans le logement social

Chez Adoma à Nancy, il n'y a eu aucune consigne claire sur la gestion du confinement dans les foyers pour des personnes en situation de précarité. Le confinement s'avère extrêmement difficile notamment dans des pièces de 9 m² occupées par plusieurs personnes.



- Droit du travail,
- Télétravail,
- Droit d'alerte
- Droit de retrait,
- Obligations des employeurs...

> [Voir ici...](#) les fiches de Solidaires consacrées au coronavirus au travail.

A l'université

La plupart des étudiant·es sont rentré·es chez leurs parents, mais pas tous, notamment parmi les étudiant·es étranger·es et parmi les plus précaires qui ne vivent qu'avec quelques centaines d'euros par mois de bourse dans des logements exigus. Si le CROUS a bien confirmé le gel des loyers et que le président de l'Université de Lorraine a bien annoncé des aides exceptionnelles pour les étudiant·es qui en feraient la demande pour de la nourriture et un accès au téléphone et à internet, il est en revanche incapable de quantifier le nombre d'étudiant·es susceptibles d'avoir besoin d'en bénéficier et il ne donne aucun montant.

Dans les télécommunications

Même si un grand nombre de salarié-es de l'entreprise sont aujourd'hui en télétravail, avec pour certain-es de réelles difficultés d'organisation de leur activité professionnelle, il reste des personnels contraints d'être sur le terrain dans le cadre du plan de continuité d'activité. Ils-elles ont bénéficié tardivement des équipements de protection (masque, gel..) et doivent faire face à des demandes abusives de la part de la hiérarchie qui les occupe sur des missions qui ne sont absolument pas nécessaires au maintien de la vie du pays. Et à l'inverse, s'agissant du maintien fondamental des infrastructures de communications, les effets de la privatisation se font cruellement ressentir.

Dans l'industrie

Dans l'usine Renault de Batilly (54), une large intersyndicale CGT, SUD, CFTC, FO, CFE-CGC, CFDT a alerté la sous-préfecture du fait que la direction se moque de la crise en cours en voulant à tout prix maintenir une production qui n'est pas fondamentale dans le contexte de la crise sanitaire, allant même jusqu'à réquisitionner du personnel et en le menaçant de ne pas les rémunérer s'ils n'acceptent pas.



Au Conseil départemental

Depuis le début l'administration minimise la gravité, c'est SUD qui a demandé que ce point soit à l'ordre du jour du CHSCT du 06 mars. Il a été traité, mais en dernier point. La direction est contrainte de suivre le gouvernement, mais les décisions sont longues à se mettre en place. Actuellement les services sociaux sont fermés physiquement au public, mais les salarié-es continuent d'assurer des permanences téléphoniques, sur site ou en télétravail. La majorité des collèges sont fermés, mais certains peuvent être ouverts, pour accueillir les enfants du personnel soignant. Sur les routes, des unités continuent de travailler et interviennent pour faire face aux urgences. Et les agent-es qui n'ont plus de travail, sont invité-es sur la base du volontariat à intervenir sur d'autres missions, principalement la protection de l'enfance et le service aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Dans les prisons

La situation est plutôt explosive. Les parloirs sont supprimés. Plusieurs mutineries ont eu lieu dans la région y compris à Nancy-Maxéville où les détenu-es ont refusé de remonter en cellule jusqu'à l'intervention des ERIS. Des cas de Covid-19 y ayant été déclarés, les détenu-es craignent d'être les dernier-es dont on s'inquiète.



Dans les centres d'appels

SITEL Nancy a déjà 5 cas avérés même s'il n'y a plus de test pour confirmer. La réponse de la direction a été de vider le plateau, désinfection sommaire et le lendemain tout le monde a repris le travail sans mise en quatorzaine. Les mesures barrières ont été mises en place mais les salarié-es continuent de travailler sur des activités non essentielles pendant que l'encadrement est en télétravail. Une pétition en ligne circule pour demander la fermeture totale des centres d'appels dont l'activité n'est pas absolument nécessaire (à relayer massivement ; [voir ici...](#)).

A l'inspection du travail

Les agents sont choqué-es par l'attitude de leur ministère de tutelle qui plutôt que de leur donner les moyens de faire en sorte que des mesures strictes soient appliquées pour enrayer la propagation du virus et protéger les salarié-es, leur met des bâtons dans les roues faisant de la continuité économique une priorité. Cela se concrétise par des injonctions à adopter des éléments de langage significatifs : "l'activité économique PEUT et DOIT reprendre" mais aussi des menaces envers les inspecteur-trices qui se sont organisés, par eux-mêmes et avec très peu de moyens à disposition faute de pouvoir se déplacer, pour mener une action collective vers les grandes surfaces pour protéger, au mieux, les salarié-es. Dans le 54 notamment, les inspecteurs ont reçu de leur direction une injonction de cesser immédiatement leur action de prévention et de donner la liste des entreprises contactées au motif que l'origine de l'action serait avant tout syndicale selon le directeur général du travail lui-même (DGT). Les organisations syndicales du secteur demandent elles aussi l'arrêt des entreprises dont les activités ne sont pas essentielles.

Au CHU

La situation y est bien entendu très tendue. Si les stocks de matériel de protection ne sont pas encore problématiques, c'est surtout le manque de lits, de respirateurs et surtout de personnel qui inquiètent. Des étudiant·es viennent en renfort dans les CHU, mais également à la maternité régionale qui pâtit de la fermeture de la maternité de Toul. Aujourd'hui, après des années de suppressions de lits et de personnels, les appels à la charité choquent : quand le CHU de Nancy lance des appels à dons sur son site, appels à récupérer des babyphones pour surveiller les patient·es ou que sont diffusées des émissions de charité pour l'hôpital public en prime time sur France 2, on se dit qu'on marche vraiment sur la tête.

Et partout

Quant à toutes celles et ceux qui télétravaillent comme ils ou elles peuvent, en plus des tâches domestiques et de la garde de leurs enfants qu'il faut accompagner pour leurs cours et devoirs, dans quel état les retrouverons-nous si la pression patronale s'accroît en même temps que le confinement se poursuit ?

Dans les EHPAD

Dans certains établissements du département, les décès se comptent déjà en dizaines. Les personnes atteintes du COVID-19 ne sont pas hospitalisées et décèdent seules dans leur chambre. Les pompes funèbres passent dans les heures qui suivent et mettent en bière directement. Le confinement est très dur à vivre pour des résident·es qui ne peuvent plus sortir de leur chambre. Là aussi le personnel est plus que jamais à bout de fatigue notamment à cause d'un manque de personnel cruellement aggravé par la situation. Les établissements font un recours massif aux intérimaires et aux stagiaires et le Conseil départemental 54 lance des appels au bénévolat.



Les femmes en première ligne

Encore une fois, ce sont les femmes qui se trouvent en première ligne face au coronavirus. Les infirmières, les sage-femmes, les caissières, les salariées du nettoyage, dans les Ehpad... elles sont majoritaires dans les secteurs indispensables qui doivent continuer à fonctionner.

Avec le confinement, elles sont également confrontées à des risques accrus de violences sexistes et sexuelles. Solidaires consacre sur son site une rubrique particulière à la question des droits des femmes avec une analyse de la situation, des visuels à partager et notamment une foire aux questions sur le confinement lié au droit à disposer de son corps. > [C'est ici...](#)

Guerre au virus ou guerre aux salariées ?

Prétextant faire la guerre au virus, Macron sort l'arme de destruction sociale. Au moment où la société dans son ensemble doit être protégée, le chef de guerre a tranché : ce sont les salarié·es qui paieront la facture ! Pendant ce temps-là le patronat et les actionnaires pourront continuer à faire ripaille : entre factures et cotisations sociales suspendues, prise en charge du chômage partiel, derrière le discours du gouvernement, les actes, eux, restent les mêmes. Malgré la crise, les entreprises se préparent d'ailleurs à verser aux actionnaires les dividendes record de l'année 2019. Il est inacceptable que le gouvernement impose aux salarié·es une modification du droit du travail, les pousse à poursuivre l'activité dans des secteurs non essentiels, mais n'impose pas, dans ce contexte, aux grandes entreprises de suspendre les versements de dividendes. Comment accepter que par exemple les entreprises de la grande distribution s'apprêtent à rémunérer leurs actionnaires mais rechignent à protéger comme il faut les salarié·es qui travaillent dans les magasins ?





Après avoir instauré un état d'urgence sanitaire, le gouvernement a donc repris le chemin des ordonnances pour remettre à nouveau en cause le code du travail. Cette fois ce sera le temps du travail porté à 60h par semaine (16 de plus que la norme !) et 12h sur la journée et la nuit, ainsi que les congés qui pourront être imposés sans l'accord du ou de la salarié·e aux dates choisies par l'employeur. Les entorses au droit du travail sont massives tout cela en prétendant vouloir se préoccuper de la santé des travailleurs-

euses ! A croire que l'on est revenu des décennies en arrière... Ces mesures sont censées être exceptionnelles pour prendre fin au 31 décembre 2020 et ne concerner que les secteurs vitaux de l'économie (restant à définir !), ce qui signifie que leurs effets se prolongeront bien au-delà de la seule période prévisible de la pandémie de COVID 19. Il sera fondamental que les syndicats s'y opposent au niveau des branches et des entreprises.

Les expulsions locatives, elles, n'attendent pas fin 2020 mais reprendront le 31 mai, la réforme de l'assurance chômage s'appliquera dès la fin de la période de confinement. En plus de tous-tes les précaires qui l'étaient déjà avant la crise, ces mesures viendront sanctionner une seconde fois toutes celles et tous ceux que la crise économique aura frappé-es.

Macron est en guerre, nous sommes en lutte

Macron n'en finit plus de saluer et remercier de façon appuyée les agent·es du service public qui sont au premier plan de la lutte contre l'épidémie, ceux et celles qui sont aujourd'hui sur les lieux de travail. Il annonce un grand plan d'investissement dans notre système de santé, une revalorisation des carrières pour ses personnels, une prime pour les soignant·es et les fonctionnaires mobilisé·es. Mais s'il parle de guerre, c'est qu'il demande des sacrifices, dans un grand élan d'unité nationale qui laisse songeur...

Si nous sommes toutes et tous concerné·es par cette épidémie et son éradication, nous ne sommes pas toutes et tous à la même place.

Il y a ceux et celles qui donnent des ordres aujourd'hui contradictoires : restez chez vous et allez travailler (y compris pour aider les agriculteur·trices).

Il y a ceux et celles qui gardent le nez sur la production et les profits quelles que soient les conséquences pour nous qui travaillons.

Il y a ceux et celles qui décident par ordonnance la remise en cause des congés et la dérogation aux durées maximales de travail.

Il y a ceux et celles qui ont sabré les services publics et celui de la santé depuis des années. Et particulièrement ce gouvernement qui a refusé d'écouter les professionnel·les de santé, tous métiers confondus, alors qu'ils et elles étaient mobilisé·es, en grève, dans la rue depuis des mois.

Il y a ceux et celles qui veulent faire croire que si le virus circule, ce sera la faute des habitant·es des quartiers populaires notamment, qui ne font pas les gestes barrières, alors qu'eux-mêmes ont décidé le maintien d'élections dans un contexte de propagation du virus et sont par ailleurs nombreux à être contaminé·es au parlement ou au gouvernement.

Mais il y a aussi celles et ceux qui, nombreuses et nombreux, sont à chaque instant présent·es pour soigner en ville ou dans les Ehpad, alimenter, éduquer, transporter, fabriquer, nettoyer, rechercher, faire tourner les commerces et services bancaires et tout ce qui est indispensable pour faire tenir le monde encore debout.

Et il y a ceux et celles, la plus grande masse, qui travaillent, élèvent leurs enfants, tentent de garder les contacts avec les membres de leur famille et des ami·es isolé·es, de prendre soin des autres et d'eux-mêmes.

Macron ne donne pas la réponse à ces questions

Quel dégât aura-t-il fallu pour que le gouvernement parle d'un plan d'investissement massif à l'hôpital ?

Comment le croire plus que lors de ses précédents plans qui n'ont pas été suffisants pour rattraper la situation actuelle ?

Qui est responsable de cette situation ?

Nous avons des revendications

Pour aujourd'hui, il est nécessaire :

- de prendre toutes les mesures de protection des salarié·es, ce qui veut dire ne conserver que les activités essentielles et ce sont les organisations syndicales avec les salarié·es qui les connaissent vraiment ;
- de donner tous les moyens de protection pour ceux et celles qui travaillent ;
- de cesser toute distribution de dividendes et de réorienter la politique fiscale en faisant contribuer les plus riches ;
- puisque les salarié·es sont salué·es, de commencer par respecter le Code du travail tel qu'il est et les droits de tous et toutes y compris des employé·es de la sous-traitance et des intérimaires, d'interdire les licenciements et les ruptures abusives de périodes d'essai ;
- plutôt que de geler les cotisations sociales, il faut geler les loyers, les factures d'eau et d'énergie pour toute la population et suspendre les remboursements de prêts aux banques.

Pour demain, il faut :

- un plan de développement des services publics, l'arrêt des suppressions de postes et de moyens ;
- la revalorisation des salaires de toutes les professions aujourd'hui mises à mal et qui sont parmi les plus mal payées dans ce pays, en étant de plus les professions les plus féminisées ;
- donner une priorité à la protection sociale de haut niveau pour l'ensemble de la population ;
- une réorientation de nos économies vers les besoins essentiels et de vraies politiques pour une transformation écologique, sociale, et féministe de la société.

A nouveau, comme pour la précédente crise en 2007-2012, moins grave que celle qui s'annonce, la situation nous montre la faillite du système capitaliste, l'importance de notre système de protection sociale et de nos services publics. Elle démontre en plus par le fait, l'importance de celles et ceux qui travaillent mais aussi l'irresponsabilité et l'égoïsme de ceux qui dirigent et profitent.

Le confinement ne nous fera pas taire. Faisons savoir, de chez nous, nos convictions et notre détermination ! Affichons nos slogans et préparons-nous à un mouvement social d'ampleur dès la fin de la période de confinement. Nous payons la crise sanitaire, nous ne payerons pas leur crise économique !

